

Election des parents d'élèves au conseil d'école

Chaque année vous avez la possibilité d'élire quatre parents titulaires et quatre parents suppléants pour vous représenter lors des trois conseils d'école de l'année scolaire.

Chaque parent peut constituer une liste :

- complète avec 4 titulaires et 4 suppléants.
- avec plusieurs noms sans être complète
- avec un seul nom.

Des listes vierges sont à votre disposition dans le bureau de la directrice ou sur le site internet de l'école.

Ces listes devront être retournées à l'école avant le 28/09/12

Les familles recevront alors le matériel de vote le 05/10/12

Les élections auront lieu le vendredi 12 octobre de 12h à 16h45 dans le bureau des maîtres ou par correspondance.

Veillez Mesdames Messieurs agréer mes sincères salutations

Annie Blanchecotte

Election des parents d'élèves au conseil d'école

Chaque année vous avez la possibilité d'élire quatre parents titulaires et quatre parents suppléants pour vous représenter lors des trois conseils d'école de l'année scolaire.

Chaque parent peut constituer une liste :

- complète avec 4 titulaires et 4 suppléants.
- avec plusieurs noms sans être complète
- avec un seul nom.

Des listes vierges sont à votre disposition dans le bureau de la directrice ou sur le site internet de l'école.

Ces listes devront être retournées à l'école avant le 28/09/12

Les familles recevront alors le matériel de vote le 05/10/12

Les élections auront lieu le vendredi 12 octobre de 12h à 16h45 dans le bureau des maîtres ou par correspondance.

Veillez Mesdames Messieurs agréer mes sincères salutations

Annie Blanchecotte